



FDFR 17



## COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JANVIER 2026

### ORDRE DU JOUR :

- 01 – Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du 13 janvier 2026
- 02 – Préparation assemblée générale
- 03 – Questions diverses

#### 1. Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du 13 janvier 2026

**VOTE : Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 15**

#### 2. Préparation assemblée générale

Rapport moral : Le rapport insistera sur l'absence de candidatures au conseil d'administration. Cela risquant d'entraîner une « gérontocratie ». Se pose également le souci d'un conseil inférieur à 12 membres ce qui entraînerait l'impossibilité de gérer le Foyer, signer des contrats, etc... Seules les affaires courantes pourraient être traitées.

Rapport d'activités : Aucune remarque particulière si ce n'est la correction de quelques fautes de frappes.

Rapport financier : Il manque le montant du bénévolat. Sur le compte de résultats, à la rubrique 86 dans charges et produits, il n'y a rien inscrit dans mise à disposition gratuite de biens et prestations ni dans le bénévolat. Des questions sont posées sur le montant important de la rubrique Déplacements et missions. Y figurent les frais d'hébergement et de restauration de la randonnée des Pyrénées, les frais de repas de fin d'année, les frais d'AG 2025, le repas des animateurs 2025, les vœux 2025. Problème de l'anglais. Pam perçoit un salaire annuel d'environ 11000 € qui entraîne un déficit aux alentours de 6 000 €. Il y a 4 cours d'une heure par semaine. Gérard s'interroge sur l'opportunité de poser la question en assemblée générale ou en débattre en conseil d'administration. De l'avis général, c'est un point qui devra être débattu par les prochains membres du conseil d'administration.



Cotisation 2027-2028 : Elle sera maintenue à 28 €.

Projets : Il est proposé d'y ajouter les prestations chorale et théâtre dans les EHPAD.

Vote candidats CA : Le bulletin de vote ainsi que les consignes sont prêts. Les bulletins seront imprimés samedi matin, la date limite de dépôt des candidatures étant aujourd'hui minuit, pour être mis sous enveloppe et postés au plus tard le 6 février prochain.

Ajouts au règlement intérieur : Différents points seront ajoutés à notre règlement intérieur. La totalité des points est validé.

### 3. Questions diverses

Lecture des questions diverses qui ont été reçues ainsi que les propositions de réponse.

A la question relative au vote en ligne : la réponse sera que cette possibilité n'est pas prévue dans les statuts.

A celle concernant l'invitation des membres aux réunions du conseil d'administration : il sera proposé un affichage de l'invitation dans la vitrine extérieure du foyer ainsi qu'à l'entrée des locaux et sur le site internet du foyer. Cependant, l'exiguïté des locaux sera également évoquée puisque la totalité des membres a déjà du mal à trouver place lors des conseils.

Concernant la question relative aux membres cooptés : donner la définition du dictionnaire du mot « cooptation » et ajouter que, selon nos statuts, un membre coopté est un membre à part entière du CA puisqu'il a voix délibérative.

Une question est également posée sur l'absence de commission communication, celle-ci reposant sur une seule personne. Il n'y a pas de commission communication définie mais tout texte est soumis au contrôle du CA .

Nous avons adressé un courriel à la fédération relatif à notre questionnaire suite à la lecture d'un compte-rendu de la CAF où il était question de difficultés financières. Une réponse du président de la fédération départementale a été reçue . Les difficultés sont dues à la diminution de la dotation départementale de 50 %, et au prix élevé du loyer .

Une réunion aura lieu à la mairie le 23 février prochain. Elle concernera notamment l'occupation des locaux pour le prochain semestre.

Le prochain conseil d'administration dont l'ordre du jour sera l'élection du nouveau bureau est fixé au samedi 28 février à 10h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h36.

Le Président



La Secrétaire Adjointe

